

Commune de OZAN
Département de l'AIN

REVISION DU PLU
Approbation



3b - Zonage - plan du centre-bourg
Echelle : 1/2500°
Document en date du 12 décembre 2012

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Maire	PLU approuvé en : 2006
(Nom, Prénom, Qualité) Pour copie conforme, Le Maire	Révision du PLU prescrite le : 16 janvier 2009
	Révision du PLU approuvée le :

PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. - B. BENOIT Architecte d.p.l.g. - D. GOUIN Architecte d'intérieur
Membres du S.C.A. Atelier du Triangle
Tous droits réservés - 07 83 83 22 22 - 10, rue de la République - 69001 LYON - France

LEGENDE

- UA Zone UA correspondant au centre-bourg ancien
 - UAa Zone UAa correspondant aux extensions pavillonnaires du centre-bourg ancien
 - UB Zone UB correspondant aux hameaux
 - UL Zone UL à vocation touristique
 - 1AU Zone 1AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à court terme
 - 2AU Zone 2AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à long terme
 - UX Zone UX à vocation d'activité
 - N Zone N correspondant aux secteurs présentant un intérêt environnemental et paysager
 - Nh Zone Nh permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
 - A Zone A correspondant aux terrains agricoles
 - Ah Zone Ah permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
 - Emplacements Réservés
 - Espaces Boisés Classés
 - Haies pépérées au titre de l'article L123-1-5 7°
 - Elements remarquables repérés au titre de l'article L123-1-5 7°
 - Secteurs repérés au titre de l'article L123-1-5 7°
- Pour informations**
- Sites agricoles et rayon de réciprocity
 - Zone rouge du PPRi Saône

